



PSF : Les risques d'une réussite ?

*Par Hubert Tassin,
Président des PP*



Le 13 janvier, fin du meeting « de Noël » de Deauville. Le 14 février, début du meeting de plat de Cagnes. Pour les observateurs et les parieurs, pour les propriétaires et les professionnels, on est dans la routine d'un programme annuel.

A l'échelle de l'organisation du Galop, cette permanence des compétitions est pourtant la conséquence d'une nouveauté, peut-être d'une mutation : la création d'hippodromes « tous temps », de pistes en sable fibrées.

Le lancement du concept a profité du sens de la formule de son initiateur, Jean-Luc Lagardère : en multipliant les courses PMU (et les courses tout court), Cagnes et Pau allaient prendre en Europe la place qui est celle de la Californie et de la Floride aux Etats-Unis. La démarche avait évidemment donné lieu à des vifs débats en amont. En question en particulier, le risque pour l'élevage, celui d'un programme à deux vitesses (herbe pour les bons chevaux - sable pour les autres). Des sujets qui reviennent aujourd'hui, avec plus d'ampleur, résultat de la stratégie et du succès rencontré par ces PSF.

En 2000 à Pau (5 courses seulement), en 2001 et 2002 à Cagnes et Pau (43, puis 52 courses), on était dans l'expérience. Cela a bien changé depuis.

Vendredi 17 janvier 2014 - N°14

La PSF : de l'accessoire au permanent

Les PSF ont pris une vraie place dans les programmes. Il était question de boucler des programmes d'hiver PMU dans le cadre de la stratégie d'augmentation de l'offre, celle qui a assuré la croissance. Il s'est rapidement avéré que les PSF permettaient aussi d'assurer aux propriétaires une permanence de possibilités de courir étalée sur l'année. L'appui à la politique commerciale du PMU s'est aussi accéléré pour passer d'un objectif d'hiver, à des possibilités meilleures tout au long de l'année et, aussi, dans des plages horaires sur lesquelles le Galop se trouvait marginalisé par rapport au Trot.

Un autre cap a été passé en 2003 avec la PSF de Deauville : la fibrée a permis l'augmentation du nombre de courses en meeting tout en préservant la qualité de la piste en herbe.

Quoi qu'il en soit, on est passé de l'accessoire au permanent. De l'accessoire à une réalité lourde de conséquences. On peut rappeler les étapes :

**2000 : Pau - 2001 : Cagnes - 2003 : Deauville -
2010 : Marseille Vivaux et Lyon La Soie - 2011 :
Pornichet - 2012 : Chantilly**

Ces 7 pistes ont pris une vraie place dans le calendrier. Les évolutions chiffrées sont impressionnantes

2001 0,99 % des courses plates et 0,96 % des allocations.

2003 4,45 % des courses plates et 4,02 % des allocations

2009 12,89 % des courses plates et 11,76 % des allocations

2010 15,72 % des courses plates et 13,92 % des allocations

2012 20,36 % des courses plates et 17,36 % des allocations



Peser le pour et le contre face au développement des PSF.

Avant une nouvelle étape de développement il faut bien en mesurer les effets. A plus de 20% du total, la PSF est devenue une vraie spécialité. Cela peut être un atout, pour le marché des chevaux, pour le spectacle et le jeu. Mais on ne peut pas occulter que cette révolution aura dans le temps des effets – sans doute négatifs pour une part- sur l'élevage français.

Chacun doit être conscient des éléments qui peuvent pousser à poursuivre, à aller vers un quota de 25 %, peut être au-delà. Sur ces 7 pistes se disputent aujourd'hui près de 21 % des courses plates en France, et y sont distribuées près de 17,5 % des allocations. La question du « ghetto pour courses alimentaires » au centre des débats en 2000 s'est dépassée d'elle-même. Bien sûr, les PSF ont été au début et sont encore un terrain d'accueil pour les moyennes catégories, mais, quand on atteint une proportion d'une course sur cinq, il est manifeste qu'on est dans un registre plus large.

Du côté des professionnels, comment ne pas adhérer à des demandes qui, dans chaque région, vise à éviter des compétitions disputées sur des pistes impraticables. ? Comment ne pas comprendre qu'un étalement optimal dans l'année des occasions de courir, région par région ne soit pas recherché?

Du côté des sociétés de courses, la démarche d'adaptation du programme aux demandes du public peut conduire à une demande de nouvelles pistes fibrées... et éclairées.

Pour les gestionnaires de l'Institution il est logique de réfléchir à la construction de nouvelles pistes tous temps, moins coûteuses en entretien et offrant plus de possibilités d'utilisation, quitte à marginaliser ou fermer certains sites.

Ainsi, les demandes de nouvelles PSF dans l'Est, le Nord, l'Anjou Maine ou le Sud Ouest peuvent sembler légitimes.

Mais avant d'y répondre favorablement, il faut tirer les leçons de ces 15 ans de développement PSF. Le succès est une réalité. La spécificité, la spécialisation aussi. Pour aller plus loin, il faut d'abord se poser la question de l'élevage, et même celle d'un programme PSF de haute compétition.

On a assez dit qu'arrivé au bout du modèle d'augmentation de l'offre et devant trois à quatre années de faible progression des enveloppes d'allocations, le moment est venu de faire une pause, de prendre le recul pour étudier. Sur le sujet des PSF, j'appliquerai la même attitude. 2014 sera la troisième année de courses PSF à plus de 20 % du total, la cinquième à plus de 15% Il y a un début de recul pour étudier les effets de ces programmes sur les catégories groupes et listed (pour l'essentiel en pré-programme) et pour déterminer quelle est la population de spécialistes purs (y compris au regard des origines). L'effet sur l'obstacle est aussi à prendre en compte : les PSF peuvent fournir une alternative aux chevaux destinés à une reconversion en obstacle. Une production spécifique « PSF » créerait à terme une population qui pourrait avoir du mal à seulement envisager cette reconversion.

Comme en matière de programme, la fuite en avant n'est pas la solution et un nouveau développement des courses PSF doit être regardé avec prudence, avec surtout une vision de long terme des conséquences sur l'élevage français.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr